

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Bourse à l'écriture 2020 revient à Joanne Chassot

Le Canton de Vaud décerne sa Bourse à l'écriture 2020 à l'auteure Joanne Chassot. Dotée d'un montant de 15'000 francs, la bourse vise à soutenir un·e auteur·e, vivant et travaillant dans le canton, lors de la réalisation d'un projet littéraire original. C'est la 15^e fois que l'Etat octroie une telle aide.

Le 31 mars dernier, délai imparti pour la remise des dossiers de candidature pour la Bourse à l'écriture 2020, le Service des affaires culturelles (SERAC) a reçu 18 dossiers. Le Jury d'experts, constitué des membres de la commission « Littérature » du Fonds cantonal des activités culturelles, renforcé par une collaboratrice de la BCUL/Riponne en la personne d'Alexandra Weber Berney, a retenu à l'unanimité au terme de son examen la candidature de Joanne Chassot.

Joanne Chassot, née en 1981, vit et travaille actuellement à Vevey. Après une maturité latin-anglais au gymnase de Burier, elle a obtenu auprès de l'Université de Lausanne (UNIL) une licence ès lettres en 2005, puis un doctorat en 2013. Elle est membre du collectif AJAR et a reçu, entre 2015 et 2016, trois prix littéraires dont le Prix de la Sorge. Sur le plan professionnel, elle occupe depuis 2017 un poste de chargée de projets au Bureau d'égalité de l'UNIL.

Le projet d'écriture primé est né au cours des derniers jours d'un séjour de Mme Chassot à l'Institut Suisse de Rome (ISR) en juin 2017. Il a émergé de notes et d'impressions amassées pendant les quelque cinq mois que l'auteure a passés à la Villa Maraini. Inspiré de l'atmosphère particulière du lieu, d'histoires circulant sur des fantômes le hanteraient, ainsi que de discussions sur les émotions contrastées rythmant la vie en résidence, le roman se construit par fragments et comptera au final cinq parties distinctes. C'est en particulier pour être en mesure de rédiger les deux premières parties (qui relatent les premières semaines de la narratrice à la Villa), ainsi que pour la dernière, que Mme Chassot retournera à l'ISR. Outre l'accès aux lieux clés du récit, la nouvelle résidence qu'elle a obtenue à Rome, va lui offrir le temps nécessaire pour se consacrer entièrement à son projet et le mener à terme.

Le Jury a été convaincu tant par le sujet du projet soumis que par la qualité de l'écriture de Joanne Chassot, c'est ce qui l'a décidé à parier avec enthousiasme sur cette jeune auteure en début de carrière.

Lausanne, le 20 mai 2020

RENSEIGNEMENTS

DFJC, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, nicolas.gyger@vd.ch,

021 316 07 44

Joanne Chassot, lauréate 2020 de la Bourse à l'écriture,

079 778 73 77

TÉLÉCHARGEMENTS

[Photo_Joanne_Chassot_-_crédit_Felix_Imhof.jpg](#)